

# Ipesup



## Sciences Po IEP de province

• **Classe annuelle  
2018-2019**

• **Cycle continu et  
stages intensifs 2018**

[www.ipesup.fr](http://www.ipesup.fr)

DÉCOUVREZ L'EXCELLENCE



18, rue du Cloître  
Notre-Dame  
75004 Paris

01 44 32 12 00



INSTITUT PRIVÉ DE PRÉPARATION AUX ÉTUDES  
SUPÉRIEURES

### **IPESUP**

est divisé en cinq départements principaux :

#### **Haut Enseignement Commercial**

- ◆ HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML
- ◆ Admissions parallèles
- ◆ Mastères spécialisés
- ◆ TAGE-MAGE™
- ◆ English Summer Session in Paris - TOEIC®

#### **Sciences Politiques (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles)**

- ◆ Instituts d'Études Politiques de Paris et de Province
- ◆ Écoles de journalisme - CELSA

#### **Préparations scientifiques**

- ◆ Math Sup - Math Spé (stages intensifs)

#### **Concours professionnels**

- ◆ Expertise comptable DSCG
- ◆ Administration ENA, IRA

#### **Filières littéraires**

- ◆ ENS, BEL, Écoles de commerce

## Sommaire

<b>1. LES IEP DE PROVINCE : UNE NOUVELLE DONNE</b>	<b>3</b>
<b>2. LES RÉUNIONS D'INFORMATION</b>	<b>5</b>
<b>3. LES CONCOURS D'ADMISSION EN 1<sup>ère</sup> ANNÉE</b>	<b>6</b>
Le concours commun des sept IEP Le concours de l'IEP de Bordeaux - Le concours de l'IEP de Grenoble	
<b>4. LE CYCLE CONTINU ET LES STAGES INTENSIFS 2018</b>	<b>8</b>
Le cycle continu (admission en 1 <sup>ère</sup> année) Les stages intensifs (admission en 1 <sup>ère</sup> année)	
<b>5. LA CLASSE PRÉPARATOIRE ANNUELLE</b>	<b>12</b>
Présentation générale IPESUP : la convivialité Conditions d'inscription et d'admission Débouchés, équivalences Organisation pratique	
<b>6. CALENDRIER DES CONCOURS</b>	<b>18</b>
<b>7. UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE REMARQUABLE</b>	<b>19</b>



## LES IEP DE PROVINCE

# UNE NOUVELLE DONNE

### L'avènement d'un nouveau modèle d'école

L'IEP de Paris a procédé, il y a quelques années, à une **réforme radicale** de sa scolarité, sans doute la plus importante de son histoire, qui a positionné résolument Sciences Po comme un institut moderne, où une solide culture générale est alliée à une réelle professionnalisation du cursus et à une intégration internationale marquée. Cette réforme a été reprise et appliquée par les IEP de Province. A l'issue de cette mutation les neuf Instituts d'Etudes Politiques des régions se situent à la fois comme des systèmes universitaires d'excellence et, dans leurs domaines, l'équivalent des Grandes Écoles d'ingénieurs et des Grandes Écoles de commerce.

Ces neuf IEP de province (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) recrutent chacun entre 150 et 200 étudiants en première année et certains proposent également des places en deuxième année.

**Les cursus sont passés à 5 ans avec un premier cycle de 3 ans incluant une année à l'étranger et un Master en deux ans.** Le diplôme de chaque IEP est donc délivré à Bac+5 conférant à leur titulaire le **grade de Master**. Le positionnement des Instituts d'Études Politiques s'en trouve ainsi clarifié tant sur la scène internationale que sur le marché du travail hexagonal et s'intègre bien au système européen L-M-D.

L'accent mis sur les langues et, de manière plus globale, sur **l'intégration internationale** va évidemment dans le sens de l'évolution de toutes les formations supérieures en Europe. Les IEP régionaux ont par ailleurs mutualisé leurs cursus et offrent de nombreuses passerelles d'un établissement à l'autre dans le cadre de la cinquième année d'études. L'étudiant qui rentre dans l'un des IEP dispose ainsi de la possibilité de choisir entre une centaine de masters. Certains IEP régionaux (Lille, Bordeaux, Aix,... ) proposent des filières franco-étrangères en partenariat avec des Universités étrangères (anglaises, allemandes, espagnoles,... ). La souplesse introduite dans le 2<sup>e</sup> cycle, ainsi que la possibilité d'acquérir une spécialisation professionnalisante, ne peuvent que renforcer l'attrait que les Instituts d'Etudes Politiques exercent depuis de nombreuses années, tant auprès des étudiants que des employeurs.

## CETTE ÉVOLUTION DES INSTITUTS EST ÉVIDEMMENT BIENVENUE.

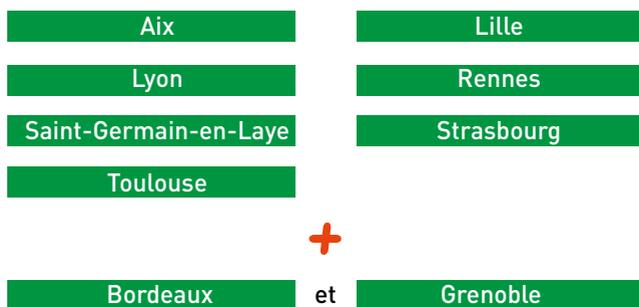
Les différents classements publiés récemment dans les revues spécialisées situent les IEP des régions au niveau des bonnes écoles de commerce et des bonnes écoles d'ingénieurs quant aux salaires d'embauche et aux perspectives de carrière dans le secteur privé. Les IEP constituent par ailleurs plus que jamais **la voie d'accès privilégiée** aux postes de responsabilité de la fonction publique française et des organismes publics européens et internationaux. Les IEP régionaux offrent conjointement la possibilité de concilier la qualité intellectuelle de leurs études supérieures, le prestige d'un diplôme reconnu et la perspective d'une insertion rapide et réussie sur le marché du travail.



*Les Institut d'Études Politiques, perçus naguère comme des formations généralistes peu opérationnelles, ont ainsi adopté un nouveau modèle à part entière résolument tourné vers l'avenir.*



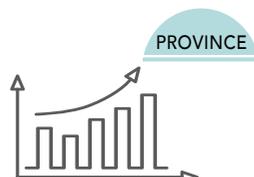
Sept IEP régionaux se sont regroupés pour proposer près de 1 100 places en **un concours commun d'admission** en première année :



qui continuent à recruter leurs étudiants de façon indépendante.

Par ailleurs, contrairement à Sciences Po Paris, l'ensemble des IEP des régions (à l'exception de l'IEP de Bordeaux) continue à recruter au niveau Bac + 1.

**C'est dire que les IEP de Province constituent pour beaucoup de candidats une alternative très sérieuse à l'IEP de Paris.**



## STAGES ET CLASSE ANNUELLE

# LES RÉUNIONS D'INFORMATION

La Direction de l'IPESUP propose, à un certain nombre de reprises dans l'année de septembre à juin, des réunions d'information publiques libres sur Sciences Po.

Ces séances sont en particulier consacrées à **la présentation des procédures d'admission** (modalités, nature et programme des épreuves) tant pour l'IEP de Paris (bac+0) que pour les IEP de Province (bac+0, bac+1), à **notre procédure de sélection**, à la scolarité dans nos établissements, à nos résultats...

Sauf séances spécifiques consacrées uniquement aux IEP de Province, les réunions commencent par l'IEP de Paris (de 18h30 à 20h15 environ) et ensuite ce sont les IEP de Province qui sont évoqués (de 20h15 à 20h45, 21h environ).

Nous nous tiendrons également à la disposition des familles pour décrire les différentes filières des IEP, tant pour ce qui concerne les études en elles-mêmes que pour les débouchés.

### RÉUNIONS À 18H30 (PRÉCISES) (Durée environ 2h)

Dates prévues pour 2017-2018

JEUDI 1ER FEVRIER	JEUDI 8 FEVRIER	JEUDI 22 FEVRIER	
JEUDI 15 MARS	JEUDI 22 MARS		
MERCREDI 4 AVRIL	JEUDI 5 AVRIL*	MERCREDI 11 AVRIL	MERCREDI 25 AVRIL
MERCREDI 16 MAI	MERCREDI 23 MAI	JEUDI 24 MAI*	
MERCREDI 6 JUIN	MERCREDI 13 JUIN	MERCREDI 20 JUIN	MERCREDI 27 JUIN

\* Réunion spécifique IEP Province

(ATTENTION : le nombre de places par séance étant limité, nous vous remercions de réserver par téléphone (01 44 32 12 00) en précisant la date choisie et le nombre de personnes attendues)



# LES CONCOURS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

- › Aix
- › Lille
- › Lyon
- › Rennes
- › Saint-Germain-en-Laye
- › Strasbourg
- › Toulouse

## Le concours commun 2018 des sept IEP

**Le concours d'entrée est organisé sur une journée le samedi 26 mai 2018 et est ouvert aux bacheliers 2017 et 2018.**

Il comporte trois épreuves :

- ▶ Une épreuve écrite de **questions contemporaines** sous la forme d'une dissertation avec choix d'un sujet parmi deux [Durée 3h, coefficient 3]. Les thèmes retenus pour le concours de 2018 sont « Radicalités » et « La ville ». Deux sujets distincts liés aux thèmes sont proposés aux candidats. Il n'est pas donné d'indication préalable de lecture.
- ▶ Une épreuve écrite de langue vivante parmi les suivantes : **anglais, allemand, espagnol ou italien** [Durée 1h30, coefficient 2]. L'épreuve est constituée de trois exercices : compréhension écrite, synonymes et essai. Il n'y a pas de QCM.
- ▶ Une épreuve écrite d'**histoire** sous la forme d'une dissertation à partir d'un sujet unique [Durée 3h, coefficient 3]. Le programme est : « Le Monde, l'Europe et la France de 1945 à nos jours ». Une bibliographie indicative est consultable sur le site du concours commun.

L'admission est prononcée sur la base de ces trois notes en tenant compte de leur coefficient.



## Le concours d'entrée 2018 à l'IEP de Bordeaux

 Sciences Po  
Bordeaux

L'IEP de Bordeaux a réformé ses modalités d'admission en première année à compter du concours 2015. L'accès à Bac + 1 n'est désormais plus possible. Seuls les bacheliers de l'année peuvent prétendre à l'intégration en première année. Pour ces élèves, il y a un quasi-doublement des places offertes au concours, soit environ 200 places à pourvoir.

### Le concours est organisé le 17 mars 2018 et comporte trois épreuves :

- ▶ **Une composition sur un thème d'actualité**, à partir d'un court dossier de documents, permettant de déceler les qualités de compréhension, de réflexion et de rédaction argumentée du candidat.  
*[Durée : 3h – coefficient : 2].*
- ▶ **Une épreuve d'histoire** portant sur le programme de la classe de Première S, un seul sujet proposé.  
*[Durée : 2h – coefficient : 2].*
- ▶ **Une épreuve de langue vivante** – compréhension, traduction, expression – portant, au choix du candidat, sur une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe.  
*[Durée : 1h30 – coefficient : 1].*

## Le concours d'entrée 2018 à l'IEP de Grenoble

 SCIENCES PO  
Grenoble

Sur la base des mêmes épreuves, 50% des places offertes au concours sont réservées aux bacheliers 2017 et l'autre moitié est réservée aux bacheliers d'années antérieures.

### Le concours se déroule le 5 mai 2018 et comporte deux épreuves :

- ▶ **Une épreuve de langue vivante** portant, au choix du candidat, sur une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol ou italien.  
*[Durée : 1h – coefficient : 1]*
- ▶ **Une épreuve sur un ouvrage d'histoire contemporaine** avec deux questions sur l'ouvrage (chacune notée sur 3 points) et une dissertation d'ouverture (notée sur 14 points), à partir des thèmes de l'ouvrage, sur l'histoire et l'actualité *[Durée : 4h – Coefficient : 3].* L'ouvrage qui servira de base à cette épreuve pour la session 2018 est le livre de Ta-Nehisi Coates, *Une colère noire – Lettre à mon fils*, Editions Autrement.

## IEP DE PROVINCE

# LE CYCLE CONTINU ET LES STAGES INTENSIFS 2018



Fort de son expérience de classes annuelles préparant depuis des années les élèves à ce type de concours avec des résultats remarquables, l'**IPESUP** propose un cycle continu et des stages intensifs pour ces différents concours.

Ces formations sont conduites dans le même **esprit de qualité** et le même **souci d'efficacité** que toutes nos autres préparations.

Il s'agit d'un enseignement structuré, pour lequel nos enseignants ont fait pour vous une grande partie du travail afin de minimiser le temps de recherche et de synthèse : recensement des faits d'actualité liés aux thèmes de questions contemporaines, recueils de textes de Culture Générale et recensement des grandes questions possibles, nombreux photocopiés en histoire, conseils méthodologiques pour chacune des épreuves.

### **Préparation au concours commun d'admission en première année + modules optionnels épreuves IEP Bordeaux et épreuve sur ouvrage IEP Grenoble**

Les épreuves d'admission en première année des IEP de Province se déroulent entre mi-mars et fin mai. Les programmes sont souvent assez éloignés des révisions que les élèves font pour l'écrit du baccalauréat. Certaines matières sont même totalement nouvelles, soit par leur contenu, soit par la forme de l'épreuve : questions contemporaines, ouvrages spécifiques à lire,... Toutes ces particularités font que **les candidats n'ont ni le temps ni les moyens de se préparer efficacement seuls.**

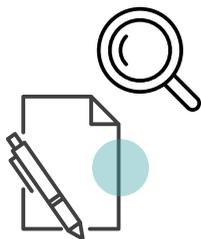


*L'inscription au cycle continu ou aux stages "IEP de Province" est libre, sans test d'admission. Attention toutefois, le nombre de places est limité et, dans ces conditions, ces formations sont chaque année assez rapidement au complet.*



## MATIÈRES CONCOURS COMMUN

Questions contemporaines, Histoire et Anglais (seule langue préparée) + concours blanc.



## MODULE OPTIONNEL IEP BORDEAUX

Histoire (programme différent de celui du concours commun), plans détaillés sur des thèmes du programme, certains traités en cours, d'autres distribués sous forme de photocopiés + conseils méthodologiques à propos de l'épreuve de composition sur un thème d'actualité à partir d'un dossier.

## MODULE OPTIONNEL IEP GRENOBLE

Préparation à l'épreuve sur ouvrage (Ouvrage pour le concours 2018 : Ta-Nehisi Coates, *Une colère noire* – *Lettre à mon fils*, Editions Autrement). Il est impératif que les élèves aient lu l'ouvrage en amont pour tirer profit de ces séances de synthèse et de conseils méthodologiques.

## ENSEIGNANTS

il s'agit des mêmes que ceux qui assurent les préparations à l'IEP de Paris et/ou aux classes annuelles préparant aux IEP de Province.



## Le cycle continu

Pour le concours commun d'admission en première année des 7 IEP de Province, nous proposons un cycle continu dont les cours sont dispensés le samedi (matin et après-midi), à un rythme d'environ une fois tous les quinze jours hors vacances scolaires. Les cours démarrent mi-octobre pour s'étendre jusqu'au mois de mai. Deux concours blancs, type concours commun première année, sont organisés et programmés le dimanche.

Huit heures de cours optionnels sont proposés dans la perspective du concours d'admission en première année de l'IEP de Bordeaux (bacheliers de l'année). Des heures sont consacrées à l'histoire (programme différent de celui du concours commun) et des conseils méthodologiques sont prodigués pour l'épreuve de composition sur un thème d'actualité à partir d'un dossier.

Huit heures de cours sont également proposées pour préparer l'épreuve sur ouvrage du concours de l'IEP de Grenoble.



Ce cycle continu est ouvert aux bacheliers 2017 et aux futurs bacheliers 2018.

## CYCLE CONTINU CONCOURS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE 2017/2018

### Organisation pratique



#### DATES

*Cours le samedi (6 à 8h de cours)*

de 8h30 à 12h45, puis de 14h à 16h ou 18h15;  
rythme d'environ 1 fois tous les 15 jours à compter du  
samedi 14 octobre 2017  
jusqu'à mai 2018

#### MATIÈRES

##### *Concours commun*

Questions contemporaines (32h de cours),  
Histoire (32h de cours), Anglais  
(seule langue proposée, 24h de cours) +  
2 concours blancs type "concours  
commun" (2 fois 7,5h d'épreuves).

#### OPTIONS

##### *IEP Bordeaux*

Histoire (4h de cours) et  
conseils méthodologiques  
épreuve de culture  
générale à partir d'un  
dossier (4h de cours).

##### *IEP Grenoble*

Épreuve  
sur ouvrage  
(8h de cours)

#### TARIFS

##### *Concours commun*

1 970 €  
(103h de cours et examens)

##### *Option IEP Bordeaux*

170 €  
(8h de cours).

##### *Option IEP Grenoble*

170 €  
(8h de cours).

## Les stages intensifs de préparation au concours commun d'admission en première année

Pour le concours commun d'admission en première année des 7 IEP de Province, nous proposons deux stages d'une semaine (7 jours de cours), un lors des vacances d'hiver, l'autre lors des congés de printemps. Ces stages sont autonomes mais cumulables. Ceux qui le souhaitent peuvent suivre l'un ou l'autre de ces stages. D'autres préféreront cumuler deux stages d'une semaine afin de mieux consolider leurs connaissances et passer deux concours blancs pour évaluer leurs progrès. Les thèmes dans toutes les matières sont différents et complémentaires sur les deux périodes de vacances. Le stage des vacances d'hiver se déroule au choix soit du dimanche 18 au samedi 24 février 2018 inclus (zones A et C), soit du dimanche 25 février au samedi 3 mars 2018 inclus (zones B et C). Le stage des vacances de printemps est proposé au choix soit du samedi 14 au vendredi 20 avril (zones A et C), soit du dimanche 22 au samedi 28 avril (zones B et C).

Un module optionnel dans la perspective du concours d'admission en première année de l'IEP de Bordeaux (bacheliers de l'année) est proposé lors des congés d'hiver. Des heures sont consacrées à l'histoire (programme différent de celui du concours commun) et des conseils méthodologiques sont prodigués pour l'épreuve de composition sur un thème d'actualité à partir d'un dossier. Un module optionnel qui prépare à l'épreuve sur ouvrage du concours de l'IEP de Grenoble est proposé lors des vacances de printemps.

## STAGES CONCOURS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE 2018

### Organisation pratique

#### DATES (au choix)

<i>Vacances d'hiver</i>	<i>Vacances de printemps</i>
du dimanche 18 au samedi 24 février 2018 inclus (zones A et C) OU du dimanche 25 février au samedi 3 mars 2018 inclus (zones B et C) (cumulables avec un stage de printemps)	du samedi 14 au vendredi 20 avril inclus (zones A et C) OU du dimanche 22 au samedi 28 avril 2018 inclus (zones B et C) (cumulables avec un stage d'hiver)

#### MATIÈRES

<i>Concours commun</i>	<i>IEP Bordeaux</i>	<i>IEP Grenoble</i>
Questions contemporaines (16h de cours), <b>Histoire</b> (14h de cours), <b>Anglais</b> (seule langue proposée, 10h de cours) + un <b>examen blanc type "concours commun"</b> (7h30 d'épreuves).	(seulement proposé aux vacances d'hiver) : <b>Histoire</b> (4h de cours) et <b>conseils méthodologiques épreuve de culture générale à partir d'un dossier</b> (4h de cours).	(seulement proposé aux vacances de printemps) : <b>Epreuve sur ouvrage</b> (4h de cours)

#### TARIFS

<i>Concours commun</i>	<i>Cumul stages</i>	<i>Module IEP Bordeaux</i>	<i>Module IEP Grenoble</i>
Vacances d'hiver ou de printemps : 950 € (47h30 de cours et examen)	Stage hiver + 1 des 2 semaines du stage printemps (2nd stage - 10%) (95h de cours et examens) : 1 805 €	Vacances d'hiver : 170 € (8h de cours)	Vacances de printemps : 85 € (4h de cours)



**Rappel : les candidats doivent s'inscrire par eux-mêmes aux concours des IEP. ATTENTION aux dates limites d'inscription !**



# LA CLASSE PRÉPARATOIRE ANNUELLE 2018/2019

**Des résultats remarquables confirmés**

Créée en 2008, cette classe préparatoire obtient chaque année des taux de succès d'environ 80% ; ainsi, aux concours 2015, 2016 et 2017 :

**2017**

**78,3%**

d'admis dans l'un des IEP de Province

**RAPPEL :**  
2016 : 78,4% d'admis –  
2015 : 80% d'admis

## Présentation générale

La valorisation des études en sciences politiques dans les IEP de province nous a amenés à ajouter à nos classes de prépa HEC, une classe préparatoire IEP région. Il s'agit d'une **année préparatoire approfondie**, s'adressant à des étudiants conscients des enjeux des examens et soucieux de mettre un maximum de chances de leur côté.

Les IEP de province proposent presque tous des modalités d'admission en première année pour les bacheliers de l'année précédente. Le concours commun d'admission en deuxième année est abandonné à compter de 2018 mais quelques IEP (Aix, Lyon) proposent de façon indépendante des places en deuxième année. Pour ces concours, nous faisons en sorte de préparer nos élèves aux épreuves si les modalités donnent des chances raisonnables d'intégration et sans que ce soit au détriment des objectifs prioritaires. Les élèves de la préparation annuelle IEP région peuvent ainsi multiplier leurs chances d'admission (voir le calendrier des concours de 2018).

Les épreuves sont pour certaines spécifiques (ouvrages, thèmes pour les épreuves de questions contemporaines, programmes très précis en histoire, ...) et nécessitent une préparation adéquate.

Le programme annuel est caractérisé par un travail axé sur 4 matières principales : **Culture Générale**, dans l'optique des épreuves des concours, **Histoire** (avec la couverture systématique du programme des IEP), **Connaissance de l'actualité** pour mieux faire face aux sujets de réflexion de questions contemporaines, **Anglais en LV1** (pour les autres langues, voir l'encadré dans le chapitre « Organisation pratique »).

Ces classes mettent l'accent à la fois sur **la culture et la méthode**, sur **les connaissances et la réflexion**. Une équipe de professeurs expérimentés et reconnus assure cet enseignement et s'attache au succès des élèves.



**||** *Ainsi conçue, cette préparation doit être considérée comme une classe préparatoire aussi proche que possible de la formation idéale : une véritable Hypokhâgne Sciences Po. Elle allie une préparation efficace des examens d'entrée aux IEP à un enrichissement culturel élargi et institue des méthodes de travail performantes, gages, au delà de l'objectif à court terme, d'une scolarité sans faille dans les IEP.* **||**

## IPESUP – PREPASUP : la convivialité

Le Directeur du Département Sciences Po : Michel ANQUETIL mais aussi la Direction Générale : Bertrand LEONARD à l'IPESUP, Eric DUQUESNOY à PREPASUP, sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment, souvent même sans rendez-vous, si leur emploi du temps le permet. Mesdames Djamila BERGAMASCHI à l'IPESUP et Joelle de LISLEFERME à PREPASUP, sont les assistantes de Direction, plus particulièrement chargées des problèmes de pédagogie et d'organisation. Elles sont par définition plus proches des élèves et chacun peut – et même doit – s'ouvrir à elles en priorité si un problème d'une quelconque nature venait à se poser au cours de l'année. Enfin les professeurs, dans chaque centre et chaque discipline, sont à la disposition des élèves bien au-delà de l'enseignement traditionnel.



Michel ANQUETIL

**A IPESUP-PREPASUP, pas d'anonymat :** chacun est pris en compte avec sa personnalité, et tout est mis en oeuvre pour aider l'étudiant à s'adapter à ce contexte, nouveau pour lui, de préparation d'un concours très sélectif.

*Une pédagogie active,  
une ambiance chaleureuse,  
pour des résultats  
incomparables.*

## Conditions d'admission en classe préparatoire annuelle

La procédure d'admission en **Classe Préparatoire IEP** est voisine de la procédure classique pour les classes préparatoires publiques et consiste essentiellement en l'**examen du dossier scolaire**. Il est **vivement recommandé de s'inscrire dès fin avril-début mai**, mais la procédure peut ne se dérouler qu'après le bac et reste ouverte en juillet et août, voire jusqu'à début septembre :

- ▶ **Dossier de candidature** : disponible au secrétariat dès février 2018.
- ▶ **Admission** : Dossier scolaire (voir le dossier d'inscription) + éventuellement entretien.



**Les décisions d'admission peuvent être prises dès lors que les deux premiers bulletins trimestriels de Terminale sont disponibles.**



### La procédure est la suivante :

- ▶ Adresser le **dossier de candidature complet** (photos, chèque d'acompte...), accompagné des photocopies des trois bulletins de Première, des résultats des épreuves anticipées de fin de Première et des deux (ou trois) premiers bulletins trimestriels de Terminale (+ les résultats du bac si le dossier est déposé de juillet à septembre).
- ▶ Joindre également **deux copies (des originaux qui seront restitués et non des photocopies) d'Histoire (dissertation et non analyse de documents) et de Philosophie (dissertation et non commentaire) effectuées en temps limité**. L'examen de ces copies nous permet bien entendu de vérifier les qualités d'expression écrite des candidats, mais aussi de réévaluer les notations (à la hausse ou à la baisse !) ; nous sommes en effet parfaitement conscients des disparités de notation pouvant exister d'un établissement à l'autre et même d'un enseignant à l'autre au sein d'un même établissement.

Les étudiants ayant effectué les stages de préparation Sciences Po Paris ou Province à l'IPESUP ou à PREPASUP peuvent joindre les copies d'un examen blanc effectué en stage.

- ▶ Si le dossier reçoit un « **avis très favorable** » de notre commission d'admission, l'étudiant est immédiatement admis. **L'admission est dans ce cas définitive, suspendue uniquement à l'obtention du baccalauréat.**
- ▶ Si le dossier reçoit un « **avis de proposition d'entretien** » l'étudiant prendra rendez vous pour un entretien avec une commission constituée par un directeur de l'IPESUP et un enseignant de la classe prépa annuelle qui se prononceront sur l'admission du candidat.
- ▶ Si le dossier présenté reçoit un « **avis incertain** », l'étudiant peut alors **représenter son dossier avec de nouveaux éléments** : résultats du 3<sup>e</sup> trimestre, résultats du bac ou éventuellement les résultats obtenus aux concours des IEP. Il reçoit alors un second avis et sera éventuellement convoqué pour un entretien d'admission.
- ▶ La mention « **avis défavorable** » signifie que l'étudiant ne peut être admis.
- ▶ Dans certains cas, l'étudiant peut être placé sur **liste d'attente**. Nous lui indiquons alors à quel moment il disposera d'une réponse définitive.

**L'obtention d'une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'IEP de Paris ou à un IEP régional amène automatiquement un avis très favorable ou un avis de proposition d'entretien**



## Débouchés, équivalences

La **préparation annuelle** permet de maximiser ses chances de succès aux IEP de Province puisque, au vu des résultats, nos étudiants obtiennent environ **8 chances sur 10 d'intégrer** l'une de ces formations réputées.

Nous sommes cependant conscients de l'investissement que demande inévitablement une classe préparatoire privée, en quantité de travail comme sur le plan financier. Cet investissement est-il « perdu » en cas d'échec ? En réalité, on ne peut pas véritablement considérer qu'une année de travail intensif, qui a enrichi les aptitudes personnelles, tant sur le plan des connaissances, que sur celui de la qualité de la réflexion, puisse être « perdue »... Les méthodes instituées sont utiles pour entrer dans un IEP, mais le sont tout autant pour n'importe quel cursus universitaire.

Nous disposons par ailleurs d'un accord avec l'Université Paris IV (Sorbonne), qui assure une double inscription aux élèves à IPESUP et à Paris IV (L1, mention Histoire) et leur permet, sous réserve d'avoir effectué un travail sérieux et obtenu des résultats suffisants, la validation de 60 crédits ECTS pour leur année de classe préparatoire, condition d'admission en deuxième année en cas de succès au concours. En cas d'échec, ce système leur ouvre une possibilité de poursuite d'études supérieures (possibilité d'être admis directement en deuxième année d'Université, L2 mention Histoire, à la Sorbonne et donc, sans perdre de temps, de pouvoir représenter les concours d'admission parallèle dans les IEP – y compris celui de Paris – proposés aux étudiants niveau Bac+3).

Les inscriptions seront effectuées directement par l'intermédiaire d'IPESUP, en septembre, octobre.

**// Pour les étudiants désirant se reconvertir vers le Droit, il n'existe aucune équivalence possible, quel que soit le niveau de l'élève, puisque le Droit n'est pas enseigné dans nos classes ; il est donc obligatoire de s'inscrire en 1ère année.**



## Organisation pratique 2018-2019



### DATES DES COURS

**du lundi 10 septembre 2018  
à fin mai 2019**

(vacances scolaires respectées, mais pouvant être décalées en février et à Pâques).

### ADMISSION

**Dossier et  
éventuellement entretien**

### HORAIRES

**AU TOTAL :**  
**environ 30 semaines de cours et devoirs,  
de septembre à mai.**

#### **31 heures par semaine :**

**Culture Générale :** 8h ; **Histoire :** 10h ;  
**connaissance de l'actualité :** 2h ;  
**LV1 Anglais :** 8h (pour les autres langues,  
voir l'encadré ci-dessous) ; **DST :** 3h.

Emploi du temps remis au début des cours. Cet horaire hebdomadaire de base sera complété autant que de besoin de façon ponctuelle pour traiter les épreuves spécifiques du type épreuves sur dossier ou épreuves sur ouvrage.

### LIEU

**Centre IPESUP Notre-Dame  
ou Annexe Beaubourg  
(11, rue Geoffroy l'Angevin, 75004 Paris)**

Les deux centres étant situés à quelques centaines de mètres l'un de l'autre, les affectations sont effectuées par nos soins quelques jours avant la rentrée, en fonction des effectifs. Le centre n'est donc pas au choix.

### TARIF

**9 900 €, payables de la façon suivante :**

**150 € par chèque de frais d'étude de dossier** – ce chèque reste acquis que le dossier soit accepté ou non -, **puis 2.750 € par chèque à la confirmation d'inscription + 7 prélèvements automatiques mensuels de 1 000 € aux 5 octobre 2018, 5 novembre, 5 décembre, 5 janvier, ... jusqu'au 5 avril 2019.** Autorisation de prélèvements, adressée par nos soins avec la notification de décision d'admission, à retourner au secrétariat accompagnée d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) lors de la confirmation de l'inscription définitive.

### REMARQUE IMPORTANTE

***Notre statut nous permet une très grande souplesse et une grande réactivité aux changements. Si des modifications par rapport aux éléments connus aujourd'hui devaient intervenir, nous nous engageons à ce que notre préparation soit immédiatement adaptée en conséquence.***



## Autres langues que l'Anglais

Nous assurons également, à condition qu'il y ait **au moins trois élèves inscrits**, des cours d'Allemand, Espagnol ou Italien. Le nombre d'heures de cours assurés, à la limite du cours particulier, varie en fonction de l'effectif concerné et entraîne un surcoût :

- ▶ **Pour 5 ou 6 élèves** : 4 heures de cours par semaine et un surcoût de 800 €
- ▶ **Pour 3 ou 4 élèves** : 2 heures de cours par semaine et un surcoût de 800 €

Dès les effectifs de ces groupes connus, nous adressons une demande de complément de règlement aux familles dans la quinzaine suivant la rentrée. Ce surcoût doit alors être réglé en totalité, par chèque, sous huitaine, avant que les cours ne se mettent en place.

**Lorsqu'un ou deux élèves** souhaitent suivre une autre langue que l'Anglais, nous l'acceptons mais sans pouvoir organiser ces cours. Nous remboursons alors une somme de 2.000 € en compensation des cours de langue non assurés.

L'inscription n'est considérée comme confirmée qu'une fois l'avis de prélèvement retourné, dûment rempli et signé. Par ailleurs, l'inscription à la sécurité sociale étudiante étant OBLIGATOIRE, l'inscription n'est définitivement acquise que lorsque tous les éléments nécessaires à cette inscription ont été retournés à notre secrétariat. Le dossier de candidature ne peut pas être téléchargé, il faut en faire la demande auprès du secrétariat d'IPESUP.

**Et pour anticiper une éventuelle faiblesse en Anglais, notre « English Summer Session »** : deux semaines intensives, du 2 au 12 juillet ou du 16 au 26 juillet 2018.

# CALENDRIER 2018 DES CONCOURS

IEP	ENTRÉE	CONDITIONS ET DATES D'INSCRIPTION	DATES CONCOURS 2018
<b>LYON</b> <a href="http://www.sciencespo-lyon.fr">www.sciencespo-lyon.fr</a>	2 <sup>e</sup> année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac + 1 validé (60 crédits ECTS) ou en cours de validation</li> <li>Du 8 janvier au 12 février 2018</li> </ul>	Samedi 10 mars
<b>AIX</b> <a href="http://www.sciencespo-aix.fr">www.sciencespo-aix.fr</a>	2 <sup>e</sup> année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac + 1 validé (60 crédits ECTS) ou en cours de validation</li> <li>Du 10 janvier au 20 février 2018</li> </ul>	Samedi 17 mars
<b>BORDEAUX</b> <a href="http://www.sciencespobordeaux.fr">www.sciencespobordeaux.fr</a>	1 <sup>ère</sup> année filières franco- étrangères	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours ouvert aux bacheliers 2018 et années antérieures</li> <li>Du 29 novembre 2017 au 29 janvier 2018</li> </ul>	Ecrit : Vendredi 16 mars  Oral : mai
<b>BORDEAUX</b> <a href="http://www.sciencespobordeaux.fr">www.sciencespobordeaux.fr</a>	1 <sup>ère</sup> année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours réservé aux bacheliers 2018</li> <li>Du 29 novembre 2017 au 29 janvier 2018</li> </ul>	Samedi 17 mars
<b>LILLE</b> <a href="http://www.sciencespo-lille.eu">www.sciencespo-lille.eu</a>	1 <sup>ère</sup> année filières franco- étrangères	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours ouvert aux bacheliers 2018 et années antérieures</li> <li>Du 15 janvier au 15 mars 2018</li> </ul>	Ecrit : Samedi 21 avril  Oral : 28 mai au 1 <sup>er</sup> juin
<b>GRENOBLE</b> <a href="http://www.sciencespo-grenoble.fr">www.sciencespo-grenoble.fr</a>	1 <sup>ère</sup> année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours ouvert aux bacheliers 2018 et années antérieures</li> <li>Du 30 janvier au 16 avril 2018</li> </ul>	Samedi 5 mai
<b>CONCOURS COMMUN</b> <a href="http://www.sciencespo-concourscommuns.fr">www.sciencespo-concourscommuns.fr</a>	1 <sup>ère</sup> année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours ouvert aux bacheliers 2017 et 2018</li> <li>Du 1<sup>er</sup> février au 18 avril 2018</li> </ul>	Samedi 26 mai

# UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE REMARQUABLE

## Centre IPESUP

L'IPESUP, situé dans un hôtel particulier au 18 de la rue du Cloître Notre-Dame (Ile de la Cité), se trouve au centre de Paris, et pour y accéder sans perte de temps vous disposez de :

### EN MÉTRO

- Cité
- Saint-Michel,
- Châtelet
- Hôtel de Ville
- Pont-Marie
- Maubert-Mutualité

### EN RER

Châtelet-les-Halles (10 minutes à pied), avec la jonction des lignes A (Est-Ouest), B (Sud - Nord-Est) et D (Nord - Sud-Est).

Saint-Michel/Notre-Dame (à 50 mètres), avec la jonction des lignes B (Nord-Sud) et C (Sud-Ouest - Sud-Est), menant à toutes les autres gares en accès direct ;

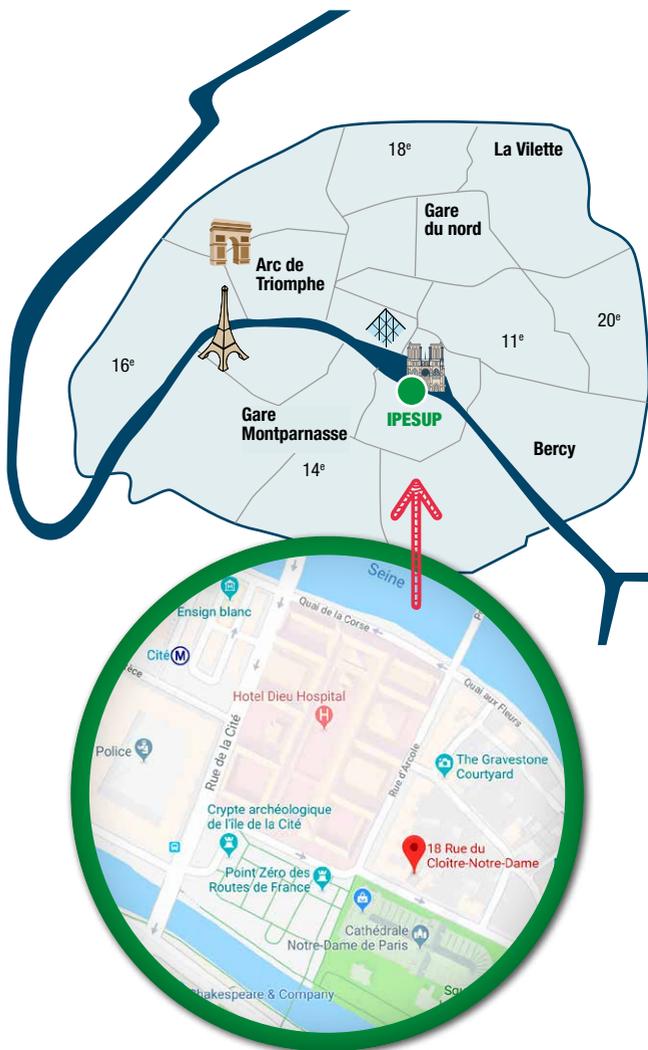
### EN BUS

- Lignes 21, 24, 27, 38, 47, 58, 63, 67, 70, 72, 74, 75, 76, 81, 85, 86, 87, 96.

Les parkings publics souterrains Notre-Dame à 50 mètres, Lagrange à 200 mètres et Lutèce à 500 mètres ;

## Annexe L'Angevin

L'annexe, au 11 rue Geoffroy L'Angevin, dans le 4e arrondissement, est située à quelques dizaines de mètres du centre Pompidou.



## **Ipesup**

18, rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris  
01 44 32 12 00

## **Prépasup**

16B, rue de l'Estrapade  
75005 Paris  
01 42 77 27 26

## **Optimal Sup-Spé**

11, rue Geoffroy l'Angevin  
75004 Paris  
01 40 26 78 78



[www.ipesup.fr](http://www.ipesup.fr)



<https://www.facebook.com/ipesup/>



<https://twitter.com/ipesup>

Cette brochure n'est pas un document contractuel.

La Direction se réserve la possibilité de toute adaptation rendue nécessaire par l'évolution des enjeux pédagogiques, ou des contextes économique et juridique.